

INC Famille du 10 octobre 2019

Après l'évocation des nombreux dysfonctionnements du système d'information de la branche qui ont été reconnus par M. Mazauric, deux points étaient à l'ordre du jour : le bilan d'étape à fin 2018 de la COG en cours et le projet d'intermédiation financière.

1 - Bilan d'étape de la COG à fin 2018.

Sur ce point, le SNPDOSS CFE-CGC s'est félicité du report en janvier 2020 de la réforme du mode de calcul des aides au logement et du lancement d'une campagne d'information sur le sens de cette évolution.

Le calendrier sera ainsi plus cohérent avec le rythme de vie des dossiers. Mais cette réforme, qui doit constituer la première phase de la construction d'un nouveau modèle de production, étant retardée de plusieurs mois par rapport au planning initial, on peut penser que l'achèvement de ce nouveau modèle sera repoussé et les gains attendus sur la charge de travail également.

Or, le SNPDOSS a souligné que ces gains devaient faciliter la restitution des 2 100 postes d'ici 2022. M. Mazauric s'est voulu rassurant sur l'impact de ce décalage. Dont acte.

Il nous a également confirmé que la réforme serait maintenue en l'état initial, sans aménagements particuliers pour des publics particulièrement impactés à l'exception des travailleurs indépendants. Notre préoccupation portait naturellement sur l'impact éventuel sur la charge de traitement de ces dossiers.

2 - Le projet d'intermédiation financière pour le versement des pensions alimentaires.

Le SNPDOSS considère qu'il s'agit là d'une mission valorisante confiée à la branche mais une mission exigeante. Les pouvoirs publics attacheront, sans nul doute, du prix à sa réussite.

Aussi, nous avons demandé que les moyens humains dédiés soient donc calibrés à la hauteur des besoins, réajustés dans le temps si nécessaire et pérennes.

MM. Mazauric et Audoin ont annoncé l'attribution de 450 ETP (427 pour la branche Famille et 23 pour la MSA). Les embauches se feront en 2 vagues, la mise en œuvre de la nouvelle mission étant planifiée en 2 temps : juin 2020 et janvier 2021. Les premières embauches, à hauteur d'une centaine, sont prévues pour février 2020.

Ils ont également précisé que ces postes seront acquis et ne viendront pas augmenter le volume des restitutions de postes pour la COG 2018-2022 qui reste fixé à 2 100.